ne sont pourtant pas, eux, de la rue Portefoin !

De même, en ce qui concerne l'abstention dogmatique dans le vote du budget, je crois inutile de montrer à nouveau Sembat, de l'U. S. R. rapportant — et il fit bien — le budget des postes et télégraphes !

Et alors, des arguments généraux les plus spécieux invoqués contre les «Portefoin» comme on nous appelle, disparaissent évidemment l'accusation de ministérialisme dont nous avons fait, je crois, justice par notre attitude, et celle de divisionnisme sur laquelle les fédéralistes de la première heure ont également donné à maintes reprises des explications que je viens d'essayer de résumer.

Il reste les arguments particuliers accumulés exclusivement contre la Fédération du Nord du P. S. F. et auxquels je répondrai le plus brièvement possible.

* * *

De l'ordre du jour adopté par le Comité Fédéral du P. O. F. émane l'impression que nos «frères ennemis» considèrent que notre Fédération, par ses ordres du jour, et ses récentes résolutions, est composée de militants socialistes révolutionnaires, mais que «ceux qui la dirigent» (12e avant-dernière ligne) «restent des ministériels et continuent à se» refuser aux conditions de tactique, c'est-à-dire à la lutte de classe qui exige du Parti» Socialiste en France une opposition révo» lutionnaire dans les pouvoirs publics et» dans le pays.»

D'abord le principe même de l'autonomie des groupes prive notre Fédération de gens «qui la dirigent». Elle se dirige elle-même ; — mais sans m'arrêter à cette confusion bien excusable chez des camarades du P. O. F., sans même demander, — c'est inutile, — l'accusation de modérantisme lancée contre ceux qu'on considère à tort comme des directeurs de consciences socialistes, est-ce qu'il ne serait pas possible de retourner l'argument au P. O. F. ?

Est-ce que, en reprenant la métaphore impropre employée par le Comité Fédéral, s'il y a chez nous des troupes révolutionnaires et des chefs modérés, il n'y a pas chez nos voisins et camarades des chefs révolutionnaires pour des militants parfois peu conséquents avec le principe de la lutte de classe ?

Les exemples abondent. En citerai-je quelques-uns ?

Faut-il rappeler les militants du P. O. F. adhérents du syndicat jaune l'*Émancipation calaisienne* et recevant une indemnité hebdomadaire pour l'entretien des métiers à tulle délaissés par les grévistes qui appartenaient à notre organisation ?

Ces mêmes «émancipés» du P. O. F. ne viennent-ils pas de présenter une liste, d'ailleurs vaincue, — aux élections prudhomales de Calais contre celle du Syndicat rouge — liste qui fut appuyée par toute la presse patronale et dont la nomenclature voisinait en 1re page du *Phare de Calais*, journal de conservation bourgeoise, avec un article encensant M. Molle et vitupérant contre Carrette qu'on appelait pour la circonstance «*ami de Salembier*» ?

A Lille même, la tactique révolutionnaire n'a-t-elle pas permis de présenter sur la liste collectiviste, en 1900, un conseiller qui avait été élu en 1896 sur celle de la triplice *Croix-Echo-Dépêche* ?

A Aniche, la section du P. O. F. n'a-t-elle pas accueilli un conseiller opportuniste élu sur la liste patronale aux dernières élections, et que notre groupe avait refusé d'hospitaliser ?

Le citoyen Deregnaucourt, candidat législatif du P. O. F. à Douai, pour 1902, n'adhérait-il pas, récemment encore, et en même temps qu'au P. O. F., à un groupement radical ; — et ce citoyen qui est secrétaire d'une section du P. O. F., fondée depuis de longues années, a-t-il jamais lutté aux élections municipales pour une autre liste que la liste républicaine dont le recrutement était exclusivement radical, c'est-à-dire en opposition formelle avec la lutte de classes ?

Ce même camarade, — que j'estime d'ailleurs personnellement, — ne lisait-il pas encore, dimanche dernier, à Sin-le-Noble, devant nous tous, une circulaire adressée aux habitants de Flines et dans laquelle il leur affirmait, pour attirer leurs suffrages au deuxième tour sur le nom de M. Wilmot, candidat au Conseil général, qu'il avait l'oreille du même M. Wilmot, lequel, une fois élu, n'aurait «rien à lui refuser» ? etc., etc.

Ce sont là des déviations et des compromissions bourgeoises, auxquelles, évidemment, un parti qui grandit ne peut pas se soustraire, mais qui jurent singulièrement avec la *pureté* de ceux qui excluaient Delesalle, coupable seulement d'avoir cru qu'il existait des socialistes en dehors du P. O. F.

C'est ainsi que l'accusation lancée par le P. O. F. contre certains membres de notre organisation, d'avoir combattu autrefois les socialistes, ne me paraît pas, — quoique je ne puisse mettre dessous aucun nom, — valoir qu'on s'y arrête.

D'autre part, en ce qui concerne notre *radicalisme*, nos camarades du P. O. F. nous permettront de sourire de leurs allégations ; — de leur évoquer la polémique aiguë qui s'engagea entre les radicaux et nous, au sujet des élections de Douai, et de leur rappeler, tout simplement, que leurs orateurs à eux, parlant de la *faillite des partis bourgeois* venaient chercher, au cours des conférences données dans l'arrondissement de Douai, des exemples victorieux dans l'attitude du parti radical vis-à-vis de nos candidats Guillet et Charles Goniaux.

Je reconnais d'ailleurs que dans leur réponse, nos camarades du P. O. F. n'insistent pas sur les alliances avec les partis bourgeois, et je le comprends.

Et alors... comme ils disent... et alors ?

Prendrons-nous au sérieux les accusations qu'on nous lance d'avoir «*laissé croire aux travailleurs qu'ils sont avec nous que leur émancipation complète n'était pas possible avant l'an 3000*», et d'avoir fait une proposition qui «*sent le négoce*» ?

Ces accusations si elles étaient faites sérieusement ne seraient pour nous que des injures ; — et nous négligeons de répondre aux injures.

Enfin, j'avoue n'avoir pas compris les dernières lignes de la réponse du P. O. F., qui sont ainsi conçues :

«*Et qu'en somme la proposition du Comité Fédéral (P. S. F.) du Nord ne regarde que le Comité Général du Parti Socialiste de France.*

Par ces motifs,

Le Comité Fédéral du Nord (P. O. F.) déclare ne pas pouvoir accepter une pareille proposition et passe à l'ordre du jour.»

Si notre proposition «ne regarde que le Comité Général du Parti Socialiste de France» (qui est, je crois, la Comité directeur de l'U. S. R.) pourquoi le P. O. F. du Nord «déclare-t-il ne pas pouvoir l'accepter ?»

Et inversement si le P. O. F. se déclare compétent, pourquoi nous dit-il qu'un somme la question ne regarde que ledit Comité directeur ? Mystère...

Résumons-nous donc :

Les militants des fédérations autonomes qui accueillirent avec joie la magnifique idée doctrinaire de Briand sur la grève générale comme moyen révolutionnaire, ont la prétention d'être aussi bons socialistes que ceux qui persistent encore à charger le fusil de l'insurgé avec des bulletins de vote.

La proposition d'entente, à laquelle on nous répond avec un dédain si cavalier, nous l'avons faite, il faut qu'on la sache, courtoise et loyale.

Nous la renouvellerons, je l'espère, chaque fois que cela sera possible, si, comme tout porte à le faire croire, les camarades de la Fédération du P. S. F. persistent dans leurs intentions conciliatrices.

Avec Delesalle, nous croyons encore sincèrement à l'union possible des forces socialistes, de même que nous avons conscience d'avoir amené ou ramené à la vie socialiste organisée, des camarades qu'éloignait le «centralisme» parisien des vieilles organisations nationales.

Ce sera notre orgueil et notre honneur, à nous autres, nouveaux venus, d'encourir le plus souvent possible la glorieuse humiliation que nous infligent aujourd'hui nos camarades du P. O. F.

Un jour viendra, peut-être...

Maurice MONIER.

Nous publierons demain un article de Ch. BRUNELLIERE

Faits Divers

HORS RÉGION

HORRIBLE CRIME

Un fils qui fusille sa mère. — Suicide de l'assassin.

Bordeaux, 28 décembre.— Dans l'après-midi, vers quatre heures, le nommé Eugène Prévost, âgé de trente-quatre ans, ivrogne invétéré, demeurant dans la commune de Ste-Terre, canton de Castillon, se prenait de querelle avec sa vieille mère, âgée de soixante-quinze ans.

Soudain, Prévost, fou de colère et d'alcool, saisit un fusil, mit en joue la pauvre femme et pressa la détente. Un cri affreux répondit à la détonation. Mme Prévost roulait sur le sol, la figure emportée par la charge qui avait fait balle.

Dégrisé aussitôt, le parricide se rendit compte de l'exécrable forfait qu'il venait de commettre et résolut de se faire justice. Il rechargea son arme, plaça l'extrémité du canon sous son menton et avec un pieu fit partir le coup. Le misérable s'affaisa, comme une masse, la tête fracassée, à côté de sa victime ; la mort avait été instantanée.

M. le docteur Tognac, médecin à Sainte-Terre, appelé en toute hâte par les voisins accourus au bruit des détonations, a fait immédiatement transporter Mme Prévost à l'hôpital de Libourne.

L'état de la malheureuse est absolument désespéré.

Une vieille femme assassinée

Agen, 28 décembre. — Le parquet d'Agen s'est transporté à Grayssas, petite commune du canton de Puymirol, où une cultivatrice, nommée Marie Mesonnier, veuve Blanquet, âgée de soixante-seize ans, a été trouvée assassinée. Cette femme vivait seule dans une petite maison isolée, située à quelque distance des bois de Lassalle, et passait pour posséder quelque argent.

Un voisin, nommé Bellarche, à qui elle avait recommandé de s'assurer s'il ne lui était rien arrivé, le jour où il verrait sa maison rester close, avait remarqué que les fenêtres étaient encore fermées à onze heures du matin, alla frapper à sa porte et, ne recevant pas de réponse, prévint aussitôt un voisin, nommé Peros, parent de la veuve Blanquet. Tous deux ouvrirent la porte.

La septuagénaire gisait sur le carreau de la cuisine, au milieu d'une mare de sang, la tête horriblement tuméfiée. Le lit défait indiquait que la victime, qui était couchée tout habillée, avait été tuée pendant la nuit.

Le docteur Ricard, médecin légiste, a procédé à l'autopsie dans la soirée. La femme Blanquet portait au front et à la base du crâne deux plaies contuses. L'assassin s'est servi d'un marteau. Le crâne n'était pas fracturé ; mais de l'avis du docteur, la commotion a été suffisante pour amener la mort.

D'autres ecchymoses ou érosions, relevées sur le visage et les bras, semblent indiquer que la malheureuse femme a soutenu une lutte contre son assassin. La mort paraît remonter à quarante-huit heures environ.

Le vol aurait été le mobile du crime. L'assassin devait connaître la maison, car rien n'était dérangé dans l'armoire, bien qu'on n'ait pu retrouver le moindre argent en dehors de quelques valeurs au porteur que le meurtrier a laissées, les jugeant sans doute compromettantes.

La veuve Blanquet, qui avait perdu son mari à cinquante ans, avait vécu ensuite avec un homme qui l'a abandonnée il y a quelques années. Elle a deux enfants, un fils métayer à la Magistère et une fille mariée avec un métayer de Valence-d'Agen.

Les magistrats ont longuement interrogé les parents de la victime, arrivés à Grayssas, dès la nouvelle de sa mort, les voisins et l'apparteur de la commune, nommé Sallevielle, à qui la veuve Blanquet aurait, à maintes reprises, parlé de sa fortune et même indiqué la cachette où elle la tenait enfermée, par crainte des voleurs.

INCENDIE D'UN ENTREPOT DE PÉTROLE

Violente explosion

Paris, 28 décembre. — Un incendie s'est déclaré ce matin, à 4 heures, à l'entrepôt de pétrole de MM. Deutsch, à Juvisy. Le feu a pris dans un magasin-réservoir qui fut rapidement envahi par les flammes. Une explosion se produisit dont la force fut telle que la porte et des fragments de la toiture furent projetés sur la voie, à 50 mètres de l'usine, causant des dégâts importants.

L'incendie a pu être rapidement circonscrit.

La nouvelle de l'incendie a produit une certaine émotion à Juvisy, bien que l'entrepôt soit très éloigné de toute habitation, on a craint tout d'abord que le pétrole enflammé se répandît dans la ville : il n'en a heureusement rien été.

NAUFRAGE D'UN VAPEUR

VINGT VICTIMES

Berlin, 28 décembre.— On mande de Christiania qu'hier soir, un grand vapeur, dans lequel on a cru reconnaître un charbonnier suédois, a coulé à la hauteur de Sandhau.

L'équipage, qui se composait de vingt marins, a péri. Le mauvais état de la mer, qui ne permit pas de porter secours aux naufragés, empêche aujourd'hui de rechercher l'identité du vapeur.

DÉRAILLEMENT D'UN EXPRESS

Bressuire, 28 décembre. — Ce matin, à quatre heures, le train express 81, de Paris à la Rochelle, a déraillé à 100 mètres de la gare de Noirterre, près de Bressuire, sur la ligne de l'Etat. En passant sur une aiguille, la machine est sortie des rails ; elle est couchée sur le côté gauche de la voie. Le fourgon du chef de train et l'avant d'un wagon de deuxième classe sont défoncés.

Ces deux voitures et le tender de la machine obstruent complètement la circulation sur la ligne. Deux wagons à couloir de 1re et de 3e classe sont dans le sable.

A part des commotions légères reçues par le chauffeur Augustin Michel et par le chef de train Pommier, il n'y a pas heureusement d'accident grave de personnes à déplorer.

Un service de transbordement a dû être établi à la gare de Noirterre. Les dégâts matériels sont importants.

TOURMENTES DE NEIGE

UN DRAME DANS L'ARDÈCHE

Privas, 28 décembre. — M. Fabre, propriétaire à Lachamp-Raphaël, avait voulu, malgré le mauvais temps, se rendre à une grange qu'il possède à cinq kilomètres du village.

Il avait tout au plus fait la moitié du trajet quand il fut surpris par une tempête de neige. Ne pouvant plus voir son chemin, Fabre revint en arrière, mais aveuglé par la neige qui tombait par rafales il ne put retrouver sa route.

Sa femme ne le voyant pas rentrer avertit les voisins qui se mirent à sa recherche. Le malheureux fut retrouvé le lendemain enseveli dans la neige complètement gelé.

UN TRAIN BLOQUE

Alger, 28 décembre. — La circulation est rétablie sur la ligne de Constantine. Les troupes sont parvenues à déblayer la voie, et le train, qui était resté bloqué par la neige près de Mansoura, pendant quarante-huit heures, est arrivé hier à Alger.

Les voyageurs avaient dû se nourrir pendant deux jours avec des sardines trouvées dans le fourgon des bagages.

A LA FRONTIERE ESPAGNOLE

Pau, 28 décembre. — A la frontière espagnole, des tourmentes de neige interceptent les communications. Sur le littoral, les tempêtes se calment.

DANS LA RÉGION

IIIe CONGRÈS RÉGIONAL des ouvriers de l'Industrie Textile

A ARMENTIERES

Aujourd'hui aura lieu dans la salle de la Maison du Peuple le 3e congrès régional de l'Industrie textile.

Les congressistes seront reçus à la gare par la Fanfare Ouvrière l'*Avenir* et par la Société des Trompettes de Roubaix la Renaissance.

Une réception officielle à la mairie sera faite aux membres du Congrès, celui-ci commencera à 11 heures et demie et une deuxième séance aura lieu à trois heures de l'après-midi.

Les ouvriers socialistes sont convoqués à une grande conférence à la Maison du Peuple, sous la présidence du citoyen Lepers, adjoint au maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Victor Renard, Defrise, secrétaire de la Fédération et Moise Rivola.

APPEL AUX OUVRIERS

La commission du Syndicat textile d'Armentières adresse l'appel suivant aux travailleurs des usines, ateliers, cremages et teintureries :

Aujourd'hui dimanche aura lieu dans notre ville le IIIe Congrès régional des ouvriers de l'Industrie Textile.

Ces assises du travail vous intéressent tous au plus haut point, car d'importantes décisions concernant les intérêts corporatifs y seront prises et l'attitude à tenir par tous les pouvoirs publics afin d'obtenir un résultat positif et urgent y sera nettement déterminée.

Nous vous invitons donc à venir recevoir à la gare d'Armentières, au train de dix heures et demie du matin, les délégués de la région qui seront occupés pour discuter les questions à l'ordre du jour du Congrès.

La Fanfare ouvrière l'Avenir ainsi que la Société des Trompettes de Roubaix, la Renaissance, ont bien voulu nous prêter leurs concours pour faire honneur aux représentants de votre corporation.

Camarades,

Tous, nous espérons vous voir au cortège et nous vous donnons en conséquence rendez-vous à 10 heures, à la Maison du Peuple, pour nous rendre en corps à la gare.

Le soir, à 6 heures, une grande réunion publique aura lieu sous la présidence du citoyen Lepers, adjoint au maire de Roubaix, avec le concours des camarades Victor Renard, rédacteur au Travailleur, Defrise, secrétaire de la Fédération, Moise Rivola et de tous les délégués ayant participé au Congrès

LA COMMISSION SYNDICALE

VOLS IMPORTANTS DANS UNE USINE

A RAISMES

La gendarmerie d'Anzin était saisie il y a quelques jours d'une plainte en vols contre inconnus, par M. Crombez, directeur de l'usine des Cycles «Soleil», route de Saint Amand, à Raismes.

L'inventaire fait au 1er décembre avait constaté qu'un nombre considérable de pièces détachées manquaient en magasin, sans que leur sortie fut inscrite.

La gendarmerie procéda aussitôt à une minutieuse enquête dans différentes maisons où l'on soupçonnaient que les pièces dérobées avaient pu être employées, notamment chez un employé récemment congédié de la fabrique.

Ces perquisitions restèrent longtemps sans résultat, de même que celles opérées à Anzin avec le concours de la police locale.

Une arrestation a été cependant faite hier par les gendarmes, c'est celle d'un nommé Vasse, demeurant rue du Marais, à Raismes.

On aurait trouvé à son domicile quelques pièces provenant de chez M. Crombez, et qui auraient été reconnues par les mécaniciens de l'usine.

Vasse a été écroué à Valenciennes, et le juge d'instruction poursuit son enquête, qui déterminera sans doute, si l'inculpé a commis réellement le vol, s'il a des complices ou s'il n'a été que recéleur.

Cette affaire a produit un certain bruit dans la région.

Un enfant mort dans un incendie

A AUXY-LE-CHATEAU

Hier vers neuf heures du matin, un incendie s'est déclaré au domicile de M. Gallemand cordonnier, rue du Château.

Un enfant de deux ans, au berceau, a péri dans les flammes.

On attribue la cause de cet incendie à une lampe.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

Grave affaire de mœurs

A VALENCIENNES

Arrestation d'un choriste du Théâtre

Il y a quelques mois, à l'ouverture de la saison théâtrale, un choriste engagé pour la saison, Chabrison Auguste, 54 ans, originaire de la Haute-Marne, louait une chambre au numéro 20 de la rue de Lille.

Ses manières polies, un extérieur assez distingué, rappelant assez le genre d'un officier retraité, témoignaient en faveur du choriste. Cependant, il affectait de ne guère se lier avec ses camarades, fréquentait peu les cafés, et semblait préférer vivre en casanier, entre les répétitions.

Peu à peu, certains bruits étranges circulèrent sur le compte de Chabrison. Bruits qui parvinrent aux oreilles de la police, qui de suite procéda à une enquête discrète.

On ne reprochait rien moins au choriste que de racoler dans les rues, d'attirer dans sa chambre de jeunes garçons, et d'exiger d'eux d'inavouables pratiques sous promesse de quelques sous.

Après une filature habile, Chabrison fut arrêté hier. Plusieurs enfants furent interrogés, qui l'auraient reconnu et formell